



12 fév. 1795

A. L. G. D. G. A. D. L.

A. L. G. D. G. de France, & à Toutes les L. régulières
repandues sous les deux hémisphères.

S. S. S.

Animés du désir de travailler régulièrement pour la gloire de la
maisonnerie, et le bien général de l'humanité, Nous Henri François
Dupont long peytavin ancien colonel des dragons de la légion de Limbourg
S. P. D. N. membre régulier de la R. L. de la Sincérité à L. de
Marseille, muni de certificat de la D. L. en date du 24. j. Du 11. m.
De l'an de la v. L. 5783.

Jean Baptiste Dezille ancien officier d'infanterie L. D. G. muni
de certificat des R. L. L. La parfaite union à L. de New York,
et de l'union parfaite à L. de La Rochelle en date des 24. j. 5760.
et 10. avril 5763.

Joseph Henri de Mably Des Montils habitant de cette colonie m. de la
respectable L. la parfaite à L. de Nantes, muni de certificat du G. O.
de France N. 2448. en date du 13. j. Du 7. mois 5784. au dos du
quel est le visa de la D. L. La parfaite à L. de Nantes en date du
23. j. Du 8. m. 5784.

Joseph D'auterive De Vallières capitaine au régiment de La Louisiane
m. membre de la R. L. l'union parfaite à L. de La Rochelle muni de
certificat en date du 17. j. 5763.

Jean Thomas paigui négociant Maître membre de la R. L. de la
fidélité à L. Du havre du grand, muni de certificat en date du 15. j. 5784.

André Chastant Jouaillier m. membre de la R. L. la vérité à
L. Du cap français n'ayant point de certificat pour l'avoir perdu dans
les troubles qui ont désolé Saint Domingue.

Et Jean Coste cap. de Navire m. membre de la R. L. la sincérité à
L. de St. Pierre Martinique n'ayant pas de certificat pour l'avoir perdu
dans un naufrage.

Ces deux derniers off. ayant été réavisés et dûment
et reconnus après nous avoir donné des preuves indubitables de leur
régularité.

Nous trouvant fraternellement réunis et désirant travailler avec ferveur
& régularité, avons arrêté de nous constituer provisoirement en L. R. sous le